

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2011/03/13/2011014041/justel>

Dossier numéro : 2011-03-13/03

Titre

13 MARS 2011. - Arrêté royal établissant des règles et normes communes concernant les organismes habilités à effectuer l'inspection et la visite des navires et les activités pertinentes des administrations maritimes

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 21-08-2020 inclus.

Source : MOBILITE ET TRANSPORTS

Publication : Moniteur belge du 23-03-2011 page : 18327

Entrée en vigueur : 17-06-2011

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2020-07-14/05, art. 7.2, 004; En vigueur : 01-09-2020>